

## COMPTE-RENDU RÉUNION DE QUARTIER CHAMPS VILLARS / BARRICADE

Mardi 03 septembre 2024 à 20h00, Maison des Parents

### Informations à partager :

- **Zone 30** : La mise en place de la zone 30 par les services de la Communauté Urbaine est faite. Les panneaux de couleur jaune fluo apparaissent. Nous espérons ainsi un meilleur respect des limitations de vitesse et du code de la route, ainsi qu'une meilleure cohabitation entre vélos et véhicules motorisés. Des contrôles de vitesse pourront être programmés et des radars pédagogiques seront installés pour renforcer la sensibilisation.
- **Numérotation des bus** : La numérotation des lignes de bus a évolué. Un affichage de France Mobilités est disponible aux arrêts concernés (lignes A1, 2, 4 et 5).
- **Projet de ferme photovoltaïque** : Le projet de ferme photovoltaïque sur la Petite Arche a été validé par le sondage citoyen. Un partenaire a été sélectionné pour mener à bien les différentes étapes du projet, dont nous vous tiendrons informés.
- **Inscriptions aux centres de loisirs** : En cas de refus lors de l'inscription, il est possible que le dossier soit incomplet. Par exemple, l'absence d'attestation d'assurance, pourtant obligatoire, peut bloquer la procédure.
- **Prime d'État** : La prime de fin d'année peut être demandée jusqu'à fin octobre. Les dossiers sont disponibles et à renseigner à l'espace famille.

### Festivités :

- **Fêtes du printemps** : La fête de l'amitié a été annulée en raison du calendrier politique.

## Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée



- **13 juillet** : Nous avons eu le plaisir de nous retrouver pour une grande première sur la place Simone Veil avec un DJ, des stands de maquillage, et la distribution de bracelets fluorescents par le CMJ. Ensuite, nous avons assisté au spectacle de drones à la lisière de Saint-Jean, avec des tableaux spécifiques à l'histoire de notre ville.
- **Fête du Céleri** : Elle se tiendra aux Plantes d'Hennemont, sur les terres d'Intégraterre, le dimanche 6 octobre. De nombreux stands et une programmation riche vous y attendent. Une guinguette ouvrira les festivités le samedi soir.
- **Forêt propre** : Rendez-vous au parc Millet, le samedi matin 5 octobre, pour l'opération annuelle de nettoyage.
- **Semaine Bleue** : Du 30 septembre au 6 octobre, cette semaine sera dédiée à nos aînés. Le CCR vous convie au Sax le 13 octobre à 16h00 pour un spectacle en hommage à Charles Trenet.
- **Octobre Rose** : Rendez-vous le samedi 12 octobre sur la place du marché. Une conférence de prévention vous est proposée en salle des mariages à 15h00. Venez vêtus de rose pour participer à cette action nationale.

#### Parole aux habitants :

- Concernant les **pistes cyclables de la zone 30**, vous signalez l'interruption du marquage au sol sur le CD 30 et une incohérence à l'approche du rond-point des pompiers. Un de vous rappelle : seul un panneau de forme ronde est valable au regard du code de la route, contrairement au panneau carré qui n'est qu'une incitation.
- Les **travaux des ascenseurs** : Vous mentionnez la durée trop longue des travaux de réfection des ascenseurs. Je tiens à rappeler qu'il en va de votre sécurité : lorsqu'une pièce est défectueuse, la mise hors service de l'ascenseur est indispensable ! Un affichage informatif est mis en place, et un service de portage de vos courses est assuré par votre bailleur avec l'aide des gardiens.

## Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



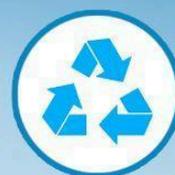
• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

Je souhaite également préciser les délais d'intervention en cas de problème : lorsqu'une personne est coincée à l'intérieur d'un ascenseur, le dépannage est prévu dans un délai maximum de 45 minutes. En revanche, le signalement d'une panne peut prendre jusqu'à 4 heures. Il existe une astreinte dédiée à cet effet, en plus de votre gardien : une personne responsable du patrimoine dans le secteur concerné.

- Les **facturations Engie Coffely** : Face au nombre massif de remontées concernant la facturation, votre bailleur prend des précautions sur ce sujet. Si vous n'avez pas reçu votre facture en fin d'année correspondant à vos consommations réelles, si vous avez reçu votre échéancier seulement en avril, ou si vous n'êtes plus prélevés, soyez rassurés : une solution est en cours de mise en place. Une personne a été nommée pour reprendre chaque dossier. Cela prendra du temps, mais ses coordonnées circulent déjà entre vous. Je ne doute pas de l'efficacité des services.
- **Travaux de réhabilitation** : Le délai légal d'affichage n'est pas encore passé.
- **Opération punaise de lit** : Une campagne de prévention a été menée pour rappeler les règles d'hygiène et éviter la prolifération de nuisibles.
- **Réfections de chaussée** : La rue Maurice Thorez est en cours de rénovation. Le marquage du "cédez-le-passage" près de la maison de quartier sera également refait à cette occasion. La réfection des chaussées et les verbalisations relèvent de la compétence des autorités concernées.
- Des **irrégularités d'occupation d'appartement** ont été signalées. Bien que difficiles à traiter, il est important de faire preuve de tolérance en cas de fêtes familiales.
- Concernant les **substances illicites** : Je rappelle l'importance de composer le 17. Des opérations ont été menées en ville cet été, fruit d'enquêtes conjointes entre la police municipale et la police nationale. Ces enquêtes nécessitent du temps pour obtenir les résultats escomptés.
- Le **Village de France** signale une maladie touchant plusieurs arbres et demande si les services des espaces verts de la ville sont compétents pour intervenir ou pour fournir les coordonnées d'une entreprise capable d'agir. Je rappelle à cette occasion que la prévention préfectorale, désormais en vigueur, régit les règles en matière d'abattage.

## Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



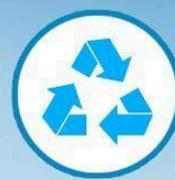
• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

- Les **réverbères** de l'ASL ont été changés, sauf le 1C15, situé au niveau du 11 rue A D. Pour quelle raison ?

### **Olympiades Achéroises :**

En raison de l'annulation de la Fête de l'amitié, votre équipe de quartier n'a pas pu participer au défi SLAM. Cependant, elle se produira lors de la Fête du Céleri, à 11h.

### **Prochaine réunion :**

La prochaine réunion aura lieu le **mardi 5 novembre 2024**. En attendant, restons en contact!

**E.BEAUDICHON**

## **Les atouts** des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

## Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée